

Conseil d'école du 11 juin 2015

Ecole Publique Pierre Moinot de Fressines

Présents : les parents élus, Mmes Perrin, Peltier, Bechler, MM. Ratinaud, Torr, Kergonna, Simonneau, Salle ; l'équipe enseignante, Mmes David, Moll, Surreau, Berthelot, Neau, MM. Texereau et Kouloundissa; les représentants de la municipalité, Mme Moreau et M Texier. M.Cercllet, représentant DDEN.

Sont excusées Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Gazeau.

À l'ordre du jour :

1. Bilan des projets de l'année.
2. Rentrée 2015 : les effectifs, les répartitions.
3. APC, APS.
4. Travaux et demandes de mobilier.
5. Organisation des élections
6. Questions diverses

1-Bilan des projets de l'école

• ***Bilan des actions menées au cours de l'année 2014 / 2015***

- Chorale :

Financement du projet :

Pour rappel, ce projet a été financé par la Direction Académique et par les écoles (pour le musicien, M. Hervé Sabin) : Clussais la Pommeraie, Saint Léger de la Martinière, Mougou, Secondigné, Les Fosses, Pouffonds, Melle, Beaussais, Vitré et Fressines avec des classes de tous les cycles, en majorité de cycles 2 et 3.

600 élèves environ y ont participé et 5 représentations ont eu lieu ou auront lieu aux mois de mai et juin. C'est Nathalie Brissonnet, conseillère pédagogique départementale de musique, qui coordonne ce projet, en lien également avec la CUMAV, association d'enseignants du Mellois.

Objectifs de ce projet :

- Faire apprendre aux enfants une sélection de chants de tous cycles sélectionnés par Nathalie Brissonnet.
- Rencontrer d'autres enfants pour interpréter ensemble ces chants devant un public, dans un lieu approprié, en dehors de l'école et de la classe.

Déroulement du projet : expliqué lors du dernier conseil d'école.

Bilan du projet :

Les deux représentations ont eu lieu le 26 mai et le 2 juin à la salle des fêtes de Fressines.

Le 26 mai pour les CE2 de Mme Neau, les CM1 de Mme Moll et les CM2 de M Texereau avec l'école de Vitré (MS-GS et CP) ; le 2 juin pour les CP de Mme Surreau et les CE1 de M Kouloundissa avec les écoles de Mougou (GS) et de Beaussais (CE1-CE2 et CM1-CM2).

Comme les années passées, les enfants se sont bien investis et ont fait un gros travail dans l'apprentissage des chants qui, pour certains, comportaient beaucoup de texte. Ils étaient motivés car ils avaient pour objectif la rencontre. Les enfants des trois classes de cycle 3 notamment étaient très concentrés, surtout au début de la représentation, les chants étaient bien en place.

A Fressines, peu d'enfants étaient absents. La salle était mieux adaptée que celle de l'année dernière à Vitré, pour ce type de manifestation. Cependant, il faudra peut-être réfléchir, dans le futur, à l'utilisation d'une estrade car le public ne pouvait pas voir tous les enfants, ou mal. L'éclairage pourrait être également perfectionné grâce à des projecteurs placés sur le devant de la scène.

- USEP :

Les activités réalisées dans le cadre de l'USEP par les élèves de l'école au cours du troisième trimestre sont de deux types : celles relevant des manifestations appelées « Réunions de masse » et celles relevant des Rencontres entre deux classes d'écoles différentes.

S'agissant des réunions de masse, les élèves de toutes les classes élémentaires, du CP au CM2, de notre école ont participé à la journée « Course Longue et Orientation » dans la forêt de l'Hermitain, organisée par le Comité USEP de la circonscription le 16 avril 2015 et qui a impliqué plus de 200 enfants de plusieurs écoles du secteur.

Ce sont d'ailleurs les élèves des classes de CP et de CM2 de l'école de Fressines qui étaient organisatrices en ce qui concerne l'implantation des balises et les ateliers-boussole des grands.

Ces deux classes se sont rendues deux fois sur le site, les 27 mars et 1^{er} avril 2015, pour les préparations. Cette implication des élèves dans l'organisation n'est pas sans effet sur l'acquisition d'une plus grande responsabilité par les élèves concernés.

Au cours de cette journée, beaucoup de parents d'élèves, de 3 à 6 par classe, nous ont accompagnés. Les enseignants tiennent à les remercier très sincèrement. Ces parents ont efficacement contribué au bon déroulement des activités qui n'a souffert d'aucune conduite déplorable de la part de nos élèves.

Il convient ensuite d'évoquer le « Printemps des maternelles » auquel ont participé les élèves de toutes les classes maternelles de notre école.

Cette manifestation qui a eu lieu à Fressines le 13 avril 2015, a rassemblé au moins 150 élèves, de 3 écoles autour de diverses activités sportives. Beaucoup de parents d'élèves et des bénévoles de l'Association « Lire et faire lire » ont participé à l'encadrement des activités de cette journée. Les remerciements des enseignants de l'école leur sont chaleureusement adressés.

Une autre réunion de masse a concerné les élèves des classes de notre école : « Le Petit Tour USEP » réservé aux élèves des classes de Cycle 2 et dont les activités portent sur la pratique du vélo.

Cette manifestation à laquelle ont participé les classes de Grande Section et de CP de notre école a eu lieu à Mougou, le 1^{er} juin 2015 pour les CP et à Sainte Néomaye le 4 juin pour les GS.

Dans le cadre des rencontres USEP entre classes :

- Les élèves de Petite Section et de Moyenne Section de la classe de Mme Berthelot ont reçu leurs correspondants de Celles sur Belle le 12 mai 2015.
- Les élèves de CM2 de Fressines ont participé aux côtés des enfants de CM2 de l'école de Mougou à un tournoi de Rugby qui s'est déroulé à Mougou le 26 mai 2015.
- Les élèves de Petite Section et de Moyenne Section de la classe de Mme David se sont rendus chez leurs correspondants à Montigné le 28 mai 2015 et les recevront le 18 juin.
- Les élèves de Grande Section de la classe de Mme Gazeau iront chez leurs correspondants à Mougou fin juin.

- Spectacles CUMAV :

Les élèves de PS, MS et de GS se sont rendus à Lezay le vendredi 24 avril afin de voir le spectacle proposé par les Scènes Nomades en lien avec la CUMAV intitulé « Opéra Vinyle ». Il s'agissait d'une initiation à l'opéra pour les plus jeunes. Pour ce faire, le spectacle était animé par des marionnettes cantatrices qui prenaient vie grâce à des jeux d'ombres et de lumières, des décors mouvants posés sur des tourne-disques, le tout sur des airs d'opéra.

Le spectacle fut d'une qualité visuelle et sonore incontestable. Cependant, le niveau de compréhension de l'histoire était peu adapté aux enfants de PS-MS. La multitude de supports et la durée du spectacle ne correspondaient pas forcément aux capacités de compréhension et de concentration de jeunes enfants. Nous tenons cependant à souligner la beauté de ce spectacle, qui aurait peut-être été davantage accessible à des élèves de la GS au cycle 2.

- Ecole et cinéma :

Maternelle et cinéma:

Nous nous sommes rendus au cinéma de la Crèche le 16 avril pour y voir « les nouvelles aventures de Gros pois et Petit point », un ensemble de 6 petites histoires autour des personnages de deux amusants lapins. La séance a beaucoup plu aux enfants.

Nous ne pensons pas qu'une autre séance sera programmée d'ici à la fin de l'année.

CP, CE1 et GS

Le lundi 13 avril 2015, les classes de CP et de CE1 sont allées voir, au CAC à Niort, le film d'animation « Ernest et Célestine », de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier, sorti en 2012.

Ce film est une adaptation sur grand écran de la série d'albums "Ernest et Célestine" inventée par Gabrielle Vincent. La série est constituée d'une vingtaine de livres, parmi lesquels "La Naissance de Célestine", qui raconte la rencontre de l'ours Ernest et de la (toute, toute petite) souris Célestine.

Gabrielle Vincent est connue pour les aventures d'Ernest et Célestine. Elle a réalisé de nombreux autres livres pour enfants, très beaux aussi ; "*Un Jour un Chien*", "*Le désert*", "*Mon Jardin Perdu*", "*La Petite Marionnette*"...

Dans le monde conventionnel des ours, il est mal vu de se lier d'amitié avec une souris. Et pourtant, Ernest, gros ours marginal, clown et musicien, va accueillir chez lui Célestine, la petite souris orpheline qui a fui le monde souterrain des rongeurs. Après une rencontre insolite et houleuse, ces deux individus qui appartiennent à deux mondes différents et qui s'opposent, vont pourtant se lier d'amitié.

Ces deux solitaires vont se soutenir et se reconforter, et bousculer ainsi l'ordre établi. Ils contribueront finalement et efficacement à rapprocher les mondes si différents que sont celui des souris et celui des ours. Quelle belle leçon de tolérance ! Ce film est un beau support pertinent pour une réflexion et des apprentissages sur le « vivre ensemble ».

Ecole et Cinéma Cycle 3, « Little Bird »

Ce trimestre-ci, les 3 classes de CE2, CM1 et CM2 sont allées visionner « Little Bird », un long métrage Néerlandais réalisé par Boudewijn Koole, sorti en salles le 21 novembre 2012.

La séance a eu lieu au cinéma « Le Méliès » de Melle le mardi 21 avril 2015 au cours de l'après-midi.

L'histoire est celle de Jojo, un enfant de dix ans, qui se demande où est donc July, sa maman, chanteuse de country, à qui il téléphone fréquemment ? Est-elle partie en tournée ? Quand reviendra-t-elle ? Jojo passe le plus clair de ses journées en solitaire. Un jour, au pied d'un arbre, Jojo découvre un oisillon, un bébé choucas tombé du nid. Bien que son père s'y oppose, Jojo le recueille en cachette, le soigne, le nourrit, le caresse, l'éduque et lui apprend à voler. Mais cet oiseau va à son tour mourir, ce qui permettra, d'une certaine façon, à Jojo et son papa de faire le deuil de July.

Mme Neau, Mme Moll et M Texereau estiment que ce film était très intéressant, un film que les enfants n'auraient pas vu à la télévision. Certes le sujet traité était grave, une préparation préalable en classe a été nécessaire, mais il a permis de générer un débat très constructif car certains enfants ont pu évoquer un événement de leur propre vie en rapport avec le deuil.

La participation qui a suivi la projection, bien plus importante que pour d'autres films, a montré que ce choix était bon. Les enseignants ne le regrettent donc pas, au contraire.

- Le prix des Incorruptibles :

De la GS au CM2, les élèves ont lu une sélection de 6 livres proposée par le Prix des Incorruptibles, en fonction de leur niveau de lecture. Dans les classes de GS et CP, ce sont les maîtresses qui leur ont lu les différents albums et les enfants en ont discuté. Les élèves des autres classes ont lu chacun les livres de leur sélection et ont fait leur choix en fonction de leur goût personnel.

Grâce à leur lecture active, les enfants découvrent la liberté de penser et ils confrontent leurs points de vue sur leurs lectures. L'intérêt de ces lectures est que les enfants puissent analyser leurs émotions pour apprendre à choisir.

Comme tous les ans, les élèves ont procédé au vote pour sélectionner leur livre préféré.

Avant de procéder au vote les enfants ont participé à des débats et ont pu défendre les ouvrages vers lesquels allaient leurs préférences. Cela a aussi permis de mettre en place une activité d'instruction civique à travers un vote en conditions réelles avec bulletins, registre, urne, isoloir, dépouillement...

Ainsi, l'enfant devient non seulement lecteur mais aussi électeur.

La sélection des différentes classes de Fressines correspond à la sélection nationale.

- en CP, les élèves ont choisi "La bonne humeur de loup gris"

- en CE1, les élèves ont choisi "Emma à New York"

- en CE2 et CM1 les élèves ont choisi "Rue des petits singes"

- en CM2, les élèves ont choisi " Touche pas à Charly" à une voix de différence par rapport à la sélection

nationale.

Le bilan de cette activité de lecture des Incorruptibles est très positif et elle sera reconduite l'année prochaine, afin de donner lieu à de nouvelles découvertes littéraires pour chacune des classes concernées.

- À la rencontre d'un artiste :

Toute l'école participe cette année à un projet sur l'année en arts visuels dont les objectifs pédagogiques et le déroulement ont été présentés aux 1^{er} et 2^e conseils d'école.

En novembre, toutes les classes sont allées dans un musée pour une visite des expositions et un atelier. En janvier, les artistes sont venues dans l'école avec leurs œuvres pendant une demi-journée pour deux classes (Brigitte Coulais pour les PS, MS, GS et CP et Frédérique Bouet pour les CE1, CE2, CM1 et CM2).

La troisième phase du projet est en train d'être finalisée pour déboucher sur l'exposition qui sera proposée dans l'école le 27 juin 2015, jour de la fête de l'école (sûrement dans la salle de motricité et sous les préaux).

-Les PS/MS ont réalisé des impressions de parties du corps (mains/pieds) puis d'objets à la peinture, des plaques en relief avec des objets collés pour permettre un frottage avec des craies grasses puis l'application de brou de noix.

-Les MS/GS ont travaillé sur les empreintes à la peinture et à l'encre et sur les silhouettes aux craies et à la peinture.

-Les CP ont réalisé des empreintes et des traces avec des pastels gras puis ont reproduit ces empreintes en relief.

-Les CE1 travaillent sur les silhouettes et le portrait.

-Les CE2, CM1 et CM2 ont participé à des ateliers par demi-classes en APC ce qui a permis à chaque élève de travailler des techniques différentes avec les enseignants comme retravailler des photos sur ordinateur, travailler aux pastels secs ou avec des collages sur la ligne d'horizon, travailler sur les silhouettes en mêlant photos et fonds aux pastels.

Ce travail s'est poursuivi au sein des trois classes : des silhouettes en grand format ont été réalisées par les CM1 en mélangeant des éléments de la nature, la silhouette de deux élèves et des motifs inspirés de tableaux contemporains ; le travail sur la ligne d'horizon a été repris à l'ordinateur par les CM.

Tous ces travaux pourront être découverts par les parents lors de l'exposition à l'école le 27 juin entre 15h et 18h.

- Le dispositif passerelle :

L'action passerelle s'est terminée par une matinée portes-ouvertes ce matin (jeudi 11/06) au cours de laquelle nous avons accueilli ceux des futurs élèves de PS qui le pouvaient et leurs accompagnateurs afin d'échanger sur les modalités de fonctionnement de l'école et plus précisément de la classe de PS.

Nous avons conduit conjointement avec les animatrices de la structure petite enfance de Celles-sur-Belle cette activité depuis le mois de janvier et suite au bilan que nous venons d'effectuer avec celles-ci, il apparaît qu'un certain nombre de modifications seront à faire afin d'améliorer cette action (réurrence, système d'inscriptions, contenu...). Cette année était une année test.

Il est à noter que dans le cadre de cette action, les enfants de PS et de MS ont pu bénéficier d'une matinée culturelle très riche à l'Abbaye de Celles le 21 mai dernier.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et l'APE qui ont financé les transports (hors sorties USEP), à hauteur de 1500€ chacune. Les entrées aux spectacles et les adhésions USEP ont été réglées par la coopérative scolaire.

- **Les projets pour 2015 / 2016**

Les actions suivantes seront renouvelées

- Ecole et cinéma
- L'enfant et le théâtre (spectacle vivant)
- USEP
- Les Incorruptibles

Concernant le dispositif Passerelle et la chorale l'équipe enseignante émet des réserves.

Chacune de ces actions s'inscrit bien sûr dans le cadre du projet d'école.

Leur mise en place n'est possible qu'avec la participation de la municipalité et de l'APE pour la prise en charge des transports (sauf USEP) ; les entrées pour les spectacles et l'adhésion USEP sont réglées par la coopérative scolaire. Une cotisation est demandée aux familles en début d'année après que son montant ait été soumis à un vote au cours de l'Assemblée générale de l'école.

2- La rentrée 2015

- **Les effectifs** : 214 enfants sont inscrits (4 en attente) pour la rentrée 2015.

A la rentrée de septembre, les prévisions sont :

PS : 24 MS : 31 GS : 30	cycle 1 : 85
CP : 27 CE1 : 25	cycle 2 : 52
CE2 : 27 CM1 : 26 CM2 : 24	cycle 3 : 77

- **La répartition (changement d'équipe...)**

Les répartitions

2 classes de PS/MS (27 et 28)

Les 6 autres classes auront un cours simple ; GS, CP et CE2 seront très chargés.

L'équipe enseignante

Depuis 4 ans, un poste de l'école était réservé à un professeur des écoles stagiaire (PES). C'est le poste qu'occupait Mme Berthelot cette année.

Par ailleurs Mme Neau a souhaité changer d'affectation l'année prochaine.

Deux nouvelles personnes sont donc nommées sur l'école, l'une pour la classe de CE2, l'autre pour une classe de PS/MS. Il s'agit de Mmes Christelle Beyer et Virginie Chartreu.

Les listes des classes seront affichées fin août sur le panneau, 1 place des Charmilles.

Il faut noter qu'aucune intervention d'un maître E du RASED n'est envisageable pour l'année prochaine ; les enfants en grande difficulté ne pourront donc pas bénéficier de cette aide pour la 4^{ème} année consécutive. Seule la psychologue scolaire s'est déplacée cette année à l'école.

3. APC, APS

A la rentrée prochaine, les 24 heures d'enseignement seront réparties comme cette année, sur 4 jours et demi avec des petits changements d'horaires puisque la demande de modification transmise en mars a été validée par le DASEN.

Planning hebdomadaire pour les classes élémentaires :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Temps d'enseignement	8H45 12H	8H45 12H	8H45 11H45	8H45 12H	8H45 12H
Pause méridienne	12H / 13H45 (du CP au CM2)	12H / 13H45		12H / 13H45	12H / 13H45
Temps d'enseignement	13H45 16H	13H45 16H		13H45 16H	13H45 15H

Changement concernant la pause méridienne uniquement.

Planning hebdomadaire pour les classes maternelles :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Temps d'enseignement	8H45 11H45	8H45 11H45	8H45 11H45	8H45 11H45	8H45 11H45
Pause méridienne	11H45 / 13H30 (PS MS GS)	11H45 / 13H30		11H45 / 13H30	11H45 / 13H30
Temps d'enseignement	13H30 PS MS : 15H30 GS : 16H	13H30 16H		13H30 16H	13H30 GS : 15H PS MS : 15H30

Changement pour les PS/MS qui termineront à 15h30 les lundis et vendredis et à 16h les mardis et jeudis.

Les services de cantine seront organisés comme les années précédentes avec un peu plus de souplesse (15 min de plus) :

- 11h55-12h40 : déjeuner des maternelles et des élèves de CM2.
- 12h50-13h30 : déjeuner des autres classes.

Après la cantine, les plus jeunes des PS devraient se coucher dès 12h45, le reste des PS et les MS vers 13h, sous la surveillance des ATSEM. Les GS resteront en récréation jusqu'à 13h30.

Le mercredi, un transport vers le centre aéré de Mougou sera toujours proposé, transport pris en charge par la Communauté de Communes. Le service de restauration sera assuré par le centre de loisirs ; il devrait débuter avant 12h30 afin que les enfants ne déjeunent pas trop tard. Des salles de classes des écoles de Mougou sont mises à la disposition du centre afin d'accueillir les enfants des différentes communes concernées.

Les activités pédagogiques complémentaires seront mises en place le vendredi de 15h à 16h pour les classes de la GS au CM2 et de 15h30 à 16h les lundis et vendredis pour les MS.

• Les activités pédagogiques complémentaires (APC).

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Elles se déroulent avec des groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Le conseil des maîtres proposera dès la rentrée l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires, qui sera arrêtée annuellement par l'IEN.

Le projet présenté précisera l'organisation hebdomadaire des activités, leur répartition annuelle et le contenu des activités mises en œuvre.

Les dispositions relatives à cette organisation seront présentées en réunion de rentrée de l'école.

• Les activités périscolaires (APS), en parallèle avec les APC.

L'école de sport accueille les enfants de MS, GS et CP le vendredi de 15h à 16h, une semaine sur deux ; pour les enfants du CE1 au CM2, le créneau est actuellement de 16h30 à 17h30. Ces créneaux seront modifiés l'année prochaine du fait du changement d'horaires des MS.

Les APC sont proposées par les enseignants, mais doivent être acceptées par les parents ; elles ne sont pas obligatoires. Les APS, proposées par la municipalité ou des associations, auront lieu sur inscription aux activités proposées ; certaines sont payantes.

4-Travaux et demandes de mobilier

L'équipe enseignante formule les demandes suivantes :

- Il est demandé de remettre des cailloux sous les jeux pour assurer un amorti.
- Mmes Surreau et Gazeau souhaiteraient que soit réalisé un marquage permanent d'un parcours routier sur le bitume de la cour du haut. Un tracé provisoire a été fait et peut servir pour le tracé définitif. Un plan sera transmis à la mairie.
- Une peinture murale est demandée pour la classe 7
- sol (lino) classe 7
- Des câbles classe 5, au-dessus du TNI.
- Wifi en salle des maîtres.
- lecteur CD pour les classes 9 et 1
- caisses plastiques pour rangement en GS.
- bacs surélevés avec bâche pour plantations ou manipulations pour éviter les jeux avec la poussière
- table de ping-pong pour la cour du haut
- murs dégradés en salle 4
- portes salle 2 et salle 6 défectueuses
- nettoyage du matériel de sport de la salle de motricité : désinfection des tapis et du gros matériel.
- meuble demandé au 2^{ème} CE pour la classe 7, demande réitérée.
- tabourets pour la classe 1

Un point sera fait sur les tables et les chaises début juillet (plus d'élèves en élémentaire).

6- Organisation des élections.

Mme Surreau fait part d'un courrier émanant de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) concernant les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école. Une commission composée de la directrice d'école, d'un enseignant, de deux parents élus et d'un DDEN, assistés éventuellement d'un membre de la municipalité participera à l'organisation matérielle des élections de parents d'élèves. Elle prendra en charge les opérations électorales (préparation du matériel de vote, tenue du bureau de vote et dépouillement du scrutin).

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves aura lieu le vendredi 11 septembre 2015. L'un des points traités concernera le conseil d'école ainsi que sur l'organisation des élections.

5- Questions diverses.

- Budget transport :

Une facture pose problème. Une sortie a dû être annulée au dernier moment pour des raisons météo ; le devis a été signé par la municipalité mais celle-ci ne souhaite pas prendre en charge le forfait facturé suite à l'annulation.

- Mise au point :

Les exercices d'évacuation sur le temps périscolaire ne sont pas de la responsabilité de la directrice de l'école.

Questions de la part des parents élus pour le conseil d'école :

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de classe de découverte en CM2 ?**

M. Texereau prend le temps de répondre à cette question, tout en précisant qu'il a déjà répondu lors de la réunion de rentrée avec les parents d'élève de CM2 présents. Il tient à préciser que la sortie de fin d'année n'est d'une part, pas réservée qu'à la classe de CM2, et d'autre part, que cette sortie est un choix de l'enseignant et non un dû. Une pleine confiance est nécessaire entre l'enseignant, ses élèves et les parents de ces derniers pour réaliser un tel projet. Cette année, l'équipe enseignante a souhaité s'engager dans un projet en arts visuels « À la rencontre d'un artiste ». M. Texereau indique préférer répondre directement aux parents lors d'un rendez-vous.

- **Le mélange "grands" + "petits" à table favoriserait la transmission d'un certain langage grossier, est-ce que ce mélange apporte réellement quelque chose aux enfants ?**

Cette question a déjà été évoquée lors des conseils d'école précédents. La présence des élèves de CM2 permet par exemple de mieux canaliser le bruit lors des repas. M. Secq invite les parents d'élèves qui en ont la possibilité à venir constater par eux même le fonctionnement de la cantine lors du 1^{er} service.

- **Serait-il possible que les photos de classe soient réalisées plus tôt dans l'année scolaire (premier trimestre) ?**

L'équipe enseignante reste ouverte à un changement de calendrier pour la photo de classe, mais le choix du premier trimestre semble compliqué en raison des nombreuses absences maladie des élèves. L'éventualité de faire les photos de classe en février est évoquée.

- **Des questions se posent sur la surveillance du départ des enfants sur le temps de garderie non payant, notamment le vendredi de 15 h à 16 h : il semble qu'un enfant peut partir sans qu'aucun adulte ne contrôle avec qui il part.**

Les faits : Les grands parents d'un enfant qui, habituellement prend le bus, sont venus le chercher à l'improviste pendant ce créneau entre 15 et 16 h... apparemment l'enfant a été cherché partout à 16 h

pour prendre le bus !! Ce qui veut dire qu'un adulte peu connu du personnel de l'école peut emmener un enfant sans que personne ne s'en aperçoive !!

Une employée de la mairie doit être présente au portillon afin d'assurer une surveillance sur le créneau horaire 15h00/16h00 puisque le cahier n'est pas utilisé sur ce laps de temps. Mme Moreau veillera à ce que cela soit bien respecté afin de garantir une sécurité optimale. Dans une telle situation, il est rappelé que l'adulte doit prévenir les employées de mairie lorsqu'il récupère l'enfant.

La sortie des PS/MS/GS est sécurisée car les enseignantes ne confient leurs élèves qu'aux adultes autorisés. Suite à cet incident avéré, Mme Moreau indique qu'une réflexion va être mise en place pour mieux sécuriser la sortie des élèves sur ce créneau horaire.

-Nous sommes parents d'un enfant de la classe de CM1 et nous sommes toujours aussi surpris du poids que peut avoir son sac quand il rentre de l'école le soir.

Nous venons de peser son sac et nous arrivons à quasiment 6 kilos, ce que nous trouvons juste énorme pour un enfant de cette classe. Il a un classeur de français et un de maths qui contiennent toutes les leçons depuis le début de l'année.

Quel est l'intérêt de transporter toute l'année tous les cours depuis le mois de septembre?

N'y aurait-il pas moyen d'utiliser une chemise qui ne contiendrait que les derniers cours (et le reste resterait en classe)?

Mme Moll répond à cette question, même si elle considère que cela devrait être traité entre parents/enseignant lors d'une rencontre en direct après les cours. L'ensemble de l'équipe enseignante souhaiterait instaurer un véritable dialogue avec les parents d'élèves et rappelle que leurs portes sont ouvertes toute l'année pour évoquer et trouver des solutions à de tels problèmes.

Mme Moll indique que le sac de ses élèves de CM1 était particulièrement lourd le vendredi concerné puisqu'il s'agissait d'une journée exceptionnelle liée à une absence. Elle indique également que des éléments extérieurs au matériel d'enseignement sont présents dans les sacs des élèves (cartes Pokemon, billes par exemple)

-Une action du projet d'école est le spectacle vivant, certains parents regrettent qu'il n'y ait pas de spectacle de fin d'année (présent dans un grand nombre d'école du secteur). Ils souhaitent en connaître la raison.

Malgré la récurrence de cette question qui divise au sein même des parents élus, un débat est ouvert sur la pertinence d'un spectacle de fin d'année. L'équipe enseignante souhaite indiquer que les projets au sein de l'école sont différents chaque année, et qu'un spectacle se doit d'être l'aboutissement d'un projet, sans être lié à une fête de fin d'année ; la chorale en est l'exemple.

La question est relancée plus précisément sur un spectacle avec les élèves de maternelle.

Mme David indique que certains enfants sont tétanisés par ce type de projet et que ce n'est pas forcément bénéfique pour eux.

Les enseignants restent ouverts à une restitution aux familles du travail réalisé, mais qui ne se déroule pas forcément dans le cadre d'une fête de fin d'année.

Un parent indique qu'environ 50 % des écoles font des spectacles de fin d'année aujourd'hui. L'école évolue et les enseignants rappellent que les sorties scolaires ou spectacles ne sont pas systématiques mais doivent être intégrés au projet d'école.

-Depuis 3 années nous remarquons que tous les enfants qui jouent aux jeux d'escalade, de toboggan et de jeux à ressort, sur la partie "haute" de l'école, sont systématiquement sales et cela dès la pause méridienne jusqu'à la garderie.

Nous nous sommes donc renseignés auprès des enseignants des PS. MS. et GS. concernant les projets pédagogiques incluant le langage, la découverte de l'autre en vie de groupe et du respect de règles simples comme se laver les mains, la bouche, donc de faire réaliser à l'enfant que quand il est sale il y a des réflexes simples mais néanmoins efficaces.

N'est-il pas possible de faire une demande à l'équipe municipale, aux élus et bien sûr au maire, et de faire remarquer qu'il serait pertinent de ne plus avoir de graviers sablonneux et poussiéreux autour des jeux éducatifs. De cette manière la présentation du projet pédagogique sur les fondamentaux de la propreté à la fin de l'école élémentaire des enfants scolarisés ne serait pas à chaque fois remise en cause, quand l'heure des pauses arrivent. Un revêtement perméable pour aire de sécurité constitué par des granulés caoutchouc comme le "TECHNOGOMME" (par exemple) et d'une jolie pelouse remplaçant le reste des graviers seraient pertinents (*graviers et poussières qui sont parfois cause d'irritations des muqueuses et des yeux ou parfois porteurs de maladie*).

Les élus de la mairie indiquent que les graviers utilisés sous le grand jeu de la cour du haut sont aux normes de sécurité actuelle. Une pelouse n'est pas retenue car cela ne respecte pas les normes de sécurité. L'étude d'un nouveau revêtement de sol va être lancée par la mairie.

L'équipe enseignante demande à la mairie si une 2eme table de Ping-Pong dans la cour du haut peut être envisagée ? Mme Moreau craint pour la sécurité des plus petits enfants qui risqueraient de se cogner la tête dans les angles de la table en béton.

Une demande de bac à sable (de préférence en hauteur et avec un couvercle pour améliorer l'hygiène) est faite par Mme Surreau afin d'éviter que les enfants ne s'amuse directement dans les graviers. Ceci permettrait d'éviter en partie que les enfants se salissent avec la poussière et les graviers sablonneux.

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire :

Sébastien Ratinaud

La présidente du Conseil d'Ecole :

Claudine Surreau